



Pour un service public de formation aux métiers du sport : quelle place et rôle pour l'université ? / Jour 1, 17h20 à 18h20

Les STAPS sont aujourd'hui un des acteurs principaux de la formation aux métiers du Sport délivrant des diplômes du bac+2 au Bac+8.

Des diplômes, dont de nombreux brevets professionnels de niveau Bac (BPJEPS), sont également délivrés par le ministère de la Jeunesse et des Sports et par les fédérations sportives. Mais les écoles et centres de formation privées multiplient également les formations. Il en ressort à ce jour une nécessité de clarification, ce à quoi ont tenté de répondre les Etats Généraux du Sport : le « Grenelle de l'emploi et des métiers du sport » débouchant sur la « Charte de coopération interministérielle et interbranches sur les diplômes et les certifications du champ du sport ».

Le questionnement est également fort pour y voir clair dans le lien formation/ qualification / certification -emploi entre nombre élevé d'entrants en formation, tensions sur le recrutement des éducateurs sportifs, qualité des emplois pour les diplômés du sport dont la rémunération est un élément vital.

Jean-Louis Gouju viendra nous donner son analyse des Etats Généraux avant de mettre au débat les évolutions souhaitables pour un réel service public de formation aux métiers du sport. Quelle articulation entre les 3 acteurs de formation ? Quelles formations pour quels débouchés des diplômés à Bac +3 et Bac +5 dans le sport ? Quelles attentes des branches professionnelles en terme de formation ? Quelle place pour l'Université dans ce service public de formation ?

Julien Gossa montrera pour sa part que cette évolution des STAPS répond à une logique observée dans le lien entre ESR et secteurs professionnels. La politique de réussite et d'accès à l'enseignement supérieur développée depuis les années 2000 se confronte à des difficultés d'insertion de part la difficulté à faire émerger des emplois attractifs en nombre pour les diplômés du supérieur d'une part, et d'autre part par l'absence de volonté politique de monter le niveau de qualification requis pour les emplois.

L'Anestaps et la C3D seront présents pour apporter leur éclairage sur ces questions et orientations. Un point de vue d'une personne ayant travaillée dans le secteur de l'offre de formation privée sera sollicité sous réserve.